

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

CITOYENNETÉ



Budget participatif 2021

Sensible à l'action comme à la participation citoyennes, la Ville a lancé son premier budget participatif cette année, une démarche qui participe de son ambition d'associer les habitants à la décision publique, en réinventant ensemble la participation citoyenne pour les impliquer directement dans la vie de la cité. Une enveloppe totale de 150 000 € a été allouée à cette première édition.

Les critères de sélection étaient simples : être un projet d'intérêt général, rentrer dans le cadre du budget d'investissement de la commune et relever des compétences de la ville, c'est-à-dire hors forêt (ONF) et Domaine national (ministère de la Culture).

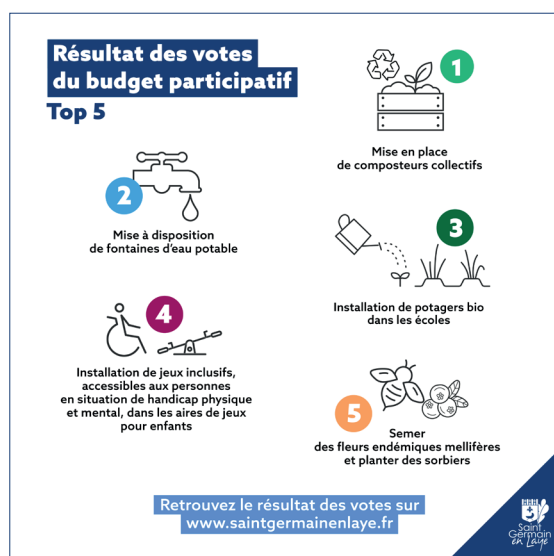
Après le dépôt des projets par les citoyens sur une plateforme dédiée, et l'analyse de faisabilité technique et de recevabilité réalisée par un comité de pilotage composé d'élus, d'agents de la Ville et de citoyens, la population a pu voter du 1^{er} au 29 septembre inclus pour son projet préféré parmi les 18 retenus par le comité de pilotage et entrant dans les critères de sélection.

Les résultats

- > 175 projets déposés
 - > 18 projets soumis au vote
 - > 1 119 votes via la plateforme dédiée
 - > 284 votes via les urnes
- 1 403 votes au total**

Les projets

1. Mise en place de composteurs collectifs (13,6 %)
2. Mise à disposition des promeneurs, sportifs et familles de fontaines d'eau potable pour se désaltérer (11,2 %)
3. Installation de potagers bio dans les écoles (11 %)
4. Installation de jeux inclusifs, accessibles aux personnes en situation de handicap physique et mental, dans les aires de jeux pour enfants (8,6 %)
5. Semer des fleurs endémiques mellifères et planter des sorbiers (8,1 %)



6. Végétalisation de la place des Rotondes dans l'esprit de l'écoquartier (6,3 %)
7. Mise en place de stations permanentes de mesure de pollution atmosphérique (5,6 %)
8. Installation d'un terrain de basket proche de la Charmeraie (4,3 %)
9. Installation de perchoirs à oiseaux (4,1 %)
10. Création d'un cani-parc (4 %)
11. Installation de boîtes à livres (3,9 %)
12. Une canopée pour le square Schnapper (3,6 %)
13. Installation d'un parcours sportif sur une promenade proche du Lycée international (3,4 %)
14. Installation de « cendrier de vote » (3,1 %)
15. Installation de tables de jeux avec assises (2,9 %)
16. Installation de barbecues publics (2,4 %)
17. Installation de corolles végétalisées avec mange-debout situés en dessous (2,1 %)
18. Création d'un parc de stationnement vélos (1,9 %)

Les résultats ont été présentés en séance du conseil municipal la semaine dernière, et les projets ayant obtenu le plus de suffrages vont être lancés dans les semaines à venir, et ce dans le cadre de l'enveloppe budgétaire allouée. Face à l'engouement suscité par cette première édition, Saint-Germain-en-Laye a déjà acté le renouvellement d'un tel exercice de participation citoyenne en 2022.

Responsable de la communication

Nathalie GRÉGOIRE
nathalie.gregoire@saintgermainenlaye.fr
01 30 87 20 83

